

Geneviève Aerni, psychologue FSP, Chemin de la Pouponnière 10, 1815 Clarens
079 654.57.40, g.aerni@bluewin.ch

Suzanne Kerr Trébert, logopédiste diplômée ARLD, Rue de la Gabelle 32, 1227 Carouge
022 300.24.68, s.kerrtrebert@bluewin.ch

Journée échanges et pratiques autour du Makaton

Date : Samedi 20 janvier 2018

Horaire :

09h00 – 12h00 : Révision de signes (Geneviève)
ou
Signes et pictogrammes des éléments grammaticaux (Suzanne)

13h00 – 16h00 : Signer des contes (Geneviève)
ou
Le logiciel Mopikto (Suzanne)

Lieu: Fondation Eynard-Eynard
Chemin de la Batelière 9
1007 LAUSANNE

Parking possible sur place
Depuis la gare, bus 1 direction La Maladière, arrêt Batelière (7 mn)

Ateliers proposés:

Révision de signes niveaux 1-4 et complémentaire

Le vocabulaire de l'atelier de démarrage sera révisé à travers des activités ludiques et variées avec Geneviève.

Signes et pictogrammes des éléments grammaticaux

Pour ceux et celles qui ont besoin d'utiliser les éléments grammaticaux, Suzanne a préparé un exposé et des exercices pratiques qui vous aideront à les apprendre et les retenir. Il est recommandé d'avoir suivi les deux ateliers (démarrage et perfectionnement) pour participer à cet atelier.

Signer des contes

Geneviève, qui poursuit sa formation de conteuse, vous aidera à préparer votre conte et le raconter à l'aide de signes. A l'issue de la matinée, les contes préparés seront partagés avec les participants de l'atelier.

Le logiciel Mopikto

Si vous désirez mieux connaître et comprendre le logiciel Mopikto, Suzanne, qui vient de compléter une formation Mopikto, vous présentera cet outil. Il est préférable de prendre votre ordinateur avec vous, afin de pouvoir pratiquer sur place. Le logiciel Mopikto doit déjà être installé et fonctionnel.

Frais du cours : Parents: **CHF 80.00**
Professionnels : **CHF 110.00**

Inscription : Jusqu'au 20 décembre 2017
10 participants au minimum
Une facture vous sera envoyée dans les deux semaines suivant votre inscription.

Paiement : Jusqu'au 13 janvier 2018 au plus tard.
Votre inscription sera validée suite à la réception de votre versement. Après cette date, toute inscription non-payée ne sera plus retenue.

Annulation : Une annulation doit être faite par écrit. Les indemnités suivantes seront perçues en cas d'annulation :

Jusqu'à 2 semaines avant le début du cours :	
Frais de traitement :	Frs. 20.00
Jusqu'à 1 semaine avant le début du cours :	50 % des frais
1 semaine ou pendant le cours :	100 % des frais

En cas d'annulation due à une situation involontaire, telle que maladie ou accident, la décision se prendra avec la formatrice.

En cas d'inscriptions insuffisantes, les formatrices se réservent le droit de renoncer à la réalisation de ce cours.

Date : 02.06.2017

Suzanne Kerr Trébert & Geneviève Aerni
Formatrices Makaton